COMMUNE DE VERNIER

PROJET DE RESOLUTION

au sens des articles 43 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

Non à la diminution de l'offre de transport ferroviaire

Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux,

Le projet de nouvel horaire CFF pour 2025 a suscité la consternation en Suisse romande. En effet, la ligne du pied du Jura (IC5, Genève-Aéroport à Rorschach) sera interrompue pour une durée indéterminée – il sera obligatoire de changer de train à Renens – et les temps de parcours de plusieurs lignes s'allongent. Les travaux prévus sont sans nul doute nécessaires et permettront à terme d'améliorer l'offre, notamment du Léman Express. Il n'est cependant pas acceptable que la Suisse romande ait à subir de tels désagréments à cause d'infrastructures vieillissantes faute d'entretien. En outre, les CFF restent très vagues sur la durée prévue de ces travaux. Il serait au contraire opportun, pendant ces travaux, de maintenir une desserte satisfaisante. Les liaisons directes pourraient être maintenues aux heures de pointe, mais aussi le week-end. Ainsi, seuls les trajets aux heures creuses pâtiraient des travaux qu'on espère de courte durée. À l'heure où les tarifs augmentent, il n'est pas raisonnable de diminuer la qualité de l'offre.

Notre commune compte pour l'instant une gare ; une deuxième à Châtelaine est très attendue et contribuera fortement à l'accompagnement de nos concitoyen nes vers une mobilité durable et moins émettrice de CO₂. Comme on le constate avec le Léman Express, le train devient un moyen de transport de plus en plus efficace, y compris pour les Verniolan es. Pour les communes suburbaines comme Vernier, une rupture de charge à Renens engendre un allongement du temps de parcours et une diminution du confort qui risque de détourner du transport ferroviaire de nombreuses personnes. Il est ainsi nécessaire de ne pas péjorer l'offre proposée.

Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

déclare :

- manifester sa désapprobation à la réduction de l'offre ferroviaire qui pénalise les Verniolan es, et plus largement les Genevois es et l'ensemble de la Suisse romande ;
- 2 inviter les autorités communales et cantonales à faire valoir à ce sujet l'intérêt de nos concitoyen es auprès des CFF, notamment en essayant de limiter les désagréments par des compromis raisonnables.

Thibaut Jotterand, Wahba Ghaly Conseillers municipaux

Vernier, le 9 juin 2023